

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS  
ÉCOLE SECONDAIRE JOSEPH-HERMAS-LECLERC

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil d'établissement tenue le  
15 décembre 2015 à 19 h 00, au local A-031.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Caron, Rémi	Parent, vice-président et représentant C.P.
Robitaille, Anne	Parent, trésorière ( <b>arrivée à 19 h 11</b> )
Simard, Nathalie	Parent, présidente
Villarreal, Karla	Parent
Lacroix, Sabrina	Enseignante
Laliberté, Caroline	Enseignante
Mc Duff, Josée	Enseignante
Giroux, Danielle	Professionnelle non enseignante
Langevin, Martin	Personnel de soutien

**ÉTAIT ABSENT**

Komedza, Francis Parent

**Était également présent :** Christian Lacourse, directeur

**Le secrétariat est assuré par :** Josée Morin, secrétaire de gestion

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Nathalie Simard accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 00.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

18CE1516-018

Il est proposé par Sabrina Lacroix, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté avec les ajouts à varia suivants :

- 8.1 Site Internet
- 8.2 Bal des finissants
- 8.3 Visite des G2

Aussi, le point 5.4.3 sera devancé en 5.1

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2015**

18CE1516-019

Il est proposé par Rémi Caron, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du 3 novembre 2015 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**3.1 Suivi :**

Campagnes de financement : Pour les écoles secondaires L'Envolée et de la Haute-Ville, les campagnes de financement se font de façon générale, c'est-à-dire que l'argent amassé va pour l'ensemble de l'école et non pour chaque élève.

Un membre demande s'il y a possibilité qu'à JHL, l'argent d'un élève puisse être transféré dans le compte de son frère ou de sa sœur lors de son départ ? À suivre.

Conseil des élèves : Nous devrions avoir un ou deux élèves différents à chaque CÉ dès janvier 2016.

Calculatrice scientifique en 4<sup>ième</sup> secondaire : Il y en a 170 de disponibles à la bibliothèque donc, nous confirmons que ce n'est pas un achat obligatoire pour les parents.

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

Intégration du régulier versus PEI : La moyenne est calculée par groupe.

Caroline Laliberté mentionne que pour sa part et celles des autres enseignants avec qui elle travaille, ils évaluent les élèves « réguliers » de façon juste et équitable afin qu'ils ne soient pas pénalisés parce qu'ils ont été intégrés au PEI.

**4. REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ**

Aucun membre.

**5. NOS INTERVENANTS**

**5.1 Parole au public (LIP ART. 68) :**

Frédéric Leblanc nous présente son projet : Persévérance je cours. Dépôt du document. Très beau projet, félicitations !

18CE1516-020 Il est proposé par Caroline Laliberté, et résolu :

QUE le projet soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

18CE1516-021 Il est proposé par Karla Villarreal, et résolu :

QU'UN fonds à destination spéciale soit ouvert pour l'argent amassé pour ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**5.2 Conseil d'élèves (LIP ART. 42, 3<sup>E</sup> ET 51) :**

Aucun élève.

**5.3 Représentant au comité de parents :**

M. Caron dresse le portrait des points traités :

- Des spécialistes viendront évaluer les CÉ afin de nous guider pour les prochains.

-Dépôt du projet de Loi 86, des consultations sont prévues dès janvier afin d'avoir le poul des parents.

-Grève : concernant les absences attribuées aux élèves pendant les journées de grève, il paraît que ce n'était pas une directive du ministère mais plutôt une décision que la commission scolaire a soumise au ministère.

**5.4 Direction :**

5.4.1 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2015-2016 : Les membres prennent connaissance du document réalisé par le comité intimidation. Danielle Giroux, membre du comité, nous en fait un résumé et donne plus de détails concernant les actions qui seront posées. Aussi, un comité « règles de vie 16-17 » sera en activité dès janvier et les élèves seront consultés afin de bien préparer la prochaine année scolaire.

18CE1516-022 Il est proposé par Nathalie Simard, et résolu :

QUE le plan de lutte contre l'intimidation et la violence soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5.4.2 Fonds à destination spéciale : Considérant que la destination des voyages humanitaires est sujette à changement d'une année à l'autre ; considérant que le suivi de ces fonds devient complexe ; considérant que le but des campagnes de financement est toujours le même, la direction suggère de regrouper ces comptes en un seul.

18CE1516-023 Il est proposé par Anne Robitaille, et résolu :

QUE la direction procède au transfert des sommes du compte « Costa Rica » vers le compte « Nicaragua ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

18CE1516-024 Il est proposé par Sabrina Lacroix, et résolu :

QUE la direction procède à la fermeture du compte « Costa Rica » à la suite du transfert ci-haut mentionné.

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

18CE1516-025 Il est proposé par Martin Langevin, et résolu :

QUE le compte « Nicaragua » soit renommé : Voyages humanitaires JHL.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5.4.3 Budget révisé 2015-2016 : Reporté au prochain CÉ. Par contre

M. Lacourse nous informe que pour des raisons encore inconnues, le fonds « Voyage au Nicaragua # 79270 » a bénéficié d'un transfert de 3255\$ provenant du fonds « Tirage des Incroyables # 79003 » en juin 2013. Ce transfert n'aurait pas dû être autorisé. Il faut donc rectifier la situation. L'école émettra un chèque pour rembourser ce fonds. Un suivi de l'enquête devra être fait aux membres.

18CE1516-026 Il est proposé par Rémi Caron, et résolu :

QUE le fonds à destination spéciale « Voyage Nicaragua » qui a bénéficié du transfert de 3255\$ provenant du fonds à destination spéciale des Incroyables rembourse ce dernier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**6. SORTIES, ACTIVITÉS OU DÉRANGEMENTS À L'HORAIRE 2015-2016 (LIP ART. 87, 88)**

Les membres prennent connaissance du tableau des activités.

18CE1516-027 Il est proposé par Nathalie Simard et résolu :

QUE les sorties, activités ou dérangements à l'horaire soient adoptés avec la correction mentionnée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**7. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance.

**8. VARIA**

**8.1 Site internet :**

M. Caron nous rappelle que le site internet de l'école n'est pas à jour au niveau des procès-verbaux des CÉ. Ce sera fait dans les prochaines semaines.

**8.2 Bal des finissants :**

Le responsable cette année sera M. Francis Guillemette, un enseignant sur appel.

**8.3 Visite 2<sup>ième</sup> secondaire :**

Cette année, nous nous déplacerons à l'Envolée et à Haute-Ville pour aller parler de notre école. M. Jocelyn Bisson, directeur adjoint à la 3<sup>e</sup> secondaire en est le responsable.

**9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

18CE1516-028 Il est proposé par Anne Robitaille, et résolu :

QUE la séance soit levée, à 20 h 58.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

\_\_\_\_\_  
Directeur

\_\_\_\_\_  
Présidente